SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
MOBILITÉ ET TRANSPORTS

ENQUÊTE BEMOB:
LES HABITUDES DE COVOITURAGE DES BELGES

www.mobilit.belgium.be

.be

Auteur :

Service public fédéral Mobilité et Transports

Direction générale Politique de Mobilité durable et ferroviaire

Direction Mobilité - Service Études et Enquêtes

enquetewwv@mobilit.fgov.be

Editeur responsable :

Emmanuelle Vandamme, rue du Progrès 56, 1210 Bruxelles

Dépôt légal : D/2021/13.831/14

Table des matières

Introduction 3
Caractéristiques du panel de répondants 3
Résultats 4
Covoiture-t-on ? 4
Avec qui ? 4
A quelle fréquence ? 5
Avec quel véhicule ? 6
Pour quels motifs de déplacement ? 6
Sur base de quelle organisation ? 7
Avec combien de personnes ? 7
Combien de kilomètres parcourus ? 8
Pour quelles raisons ? 9
Quel est impact de la crise sanitaire ? 10
En résumé 11

Enquête BeMob : Les habitudes de covoiturage des Belges

Introduction

Le covoiturage est un mode de déplacement qui peut permettre de limiter les émissions de CO_2 ainsi que la congestion du trafic routier en réduisant le nombre de voitures en circulation sur les routes.

A la demande du Service Public Fédéral Mobilité et Transports, une enquête a été réalisée en ligne par la société IVOX, entre le 25 mars et le 1er avril 2021, auprès de 2.000 Belges. Cette enquête avait pour objectif de recueillir des données sur la détention et l'usage des véhicules les plus courants (motorisés et non motorisés), les intentions d'achat de ces véhicules ainsi que sur les habitudes de covoiturage.

Dans le présent rapport, nous détaillons les résultats de la partie de l'enquête liée à la pratique du covoiturage. La définition du covoiturage qui a été soumise aux répondants était la suivante : « Effectuer un trajet en voiture avec des personnes ne faisant PAS partie du ménage »[1].

Aux répondants identifiés comme covoitureurs, nous avons posé une série de questions ayant pour objectif de mieux cerner leur pratique du covoiturage en termes de fréquence, de motifs de déplacement, de distance parcourue, de raison de covoiturer, d'identification des personnes avec qui l'on covoiture ainsi que de mettre en évidence un éventuel impact de la crise sanitaire.
Dans cette enquête, tous les motifs de déplacement étaient envisagés et les répondants étaient tenus de répondre en se référant à la période d'avant la crise sanitaire (à l'exception de la dernière question relative à l'impact de celle-ci sur la pratique du covoiturage).

Caractéristiques du panel de répondants

Les 2.000 répondants de cette enquête se répartissaient comme suit en termes de genre, d'âge, de niveau d'étude et de région du domicile et étaient représentatifs de la population belge pour ces facteurs[2]:

Genre	**Hommes**	**Femmes**	
	47,15 % n = 943	52,85 % n = 1057	
Catégorie d'âge	**34 ans et moins**	**De 35 ans à 54 ans**	**55 ans et plus**
	19,50 % n = 390	40,05 % n = 801	40,45 % n = 809
Niveau d'études	**Secondaire inférieur**	**Secondaire supérieur**	**Enseignement supérieur**
	14,85 % n = 297	42,60 % n = 852	42,55 % n = 851
Région du domicile	**Flandre**	**Wallonie**	**Bruxelles**
	59,35 % n = 1187	30,70 % n = 614	9,95 % n = 199

[1] Par ménage était entendu « les personnes qui font partie ou non de votre famille, qui vivent, ne fût-ce que de temps en temps, sous le même toit et partagent le même budget ».

[2] Après pondération des données (pondération maximale de 2,19 % par répondant).

Résultats

Covoiture-t-on ?

Parmi les répondants, **22 % déclarent pratiquer le covoiturage** soit en tant que conducteur, soit en tant que passager, soit les deux (voir Figure 1, pour le détail) [3]. Dans la suite, les données présentées se réfèrent uniquement aux répondants qui ont déclaré covoiturer.

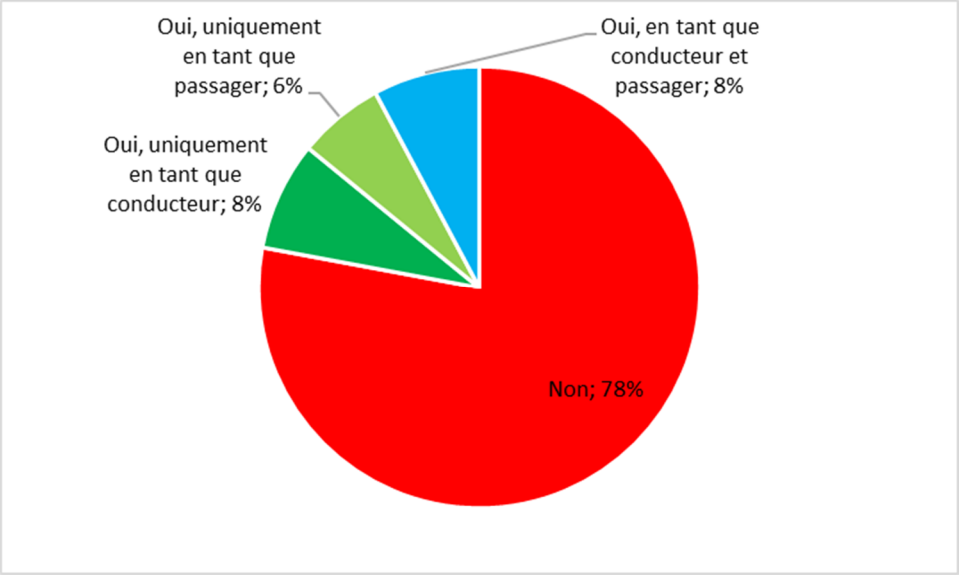

Figure 1 Pratique du covoiturage

Avec qui ?

Les données de l'enquête montrent que **le covoiturage se pratique le plus souvent avec les mêmes personnes et entre des personnes qui se connaissent**. En effet, pour plus de 50 % des covoitureurs, il s'agit de membres de la famille même s'ils ne font pas partie du ménage (Voir Figure 2 et Figure 3, pour le détail des chiffres).

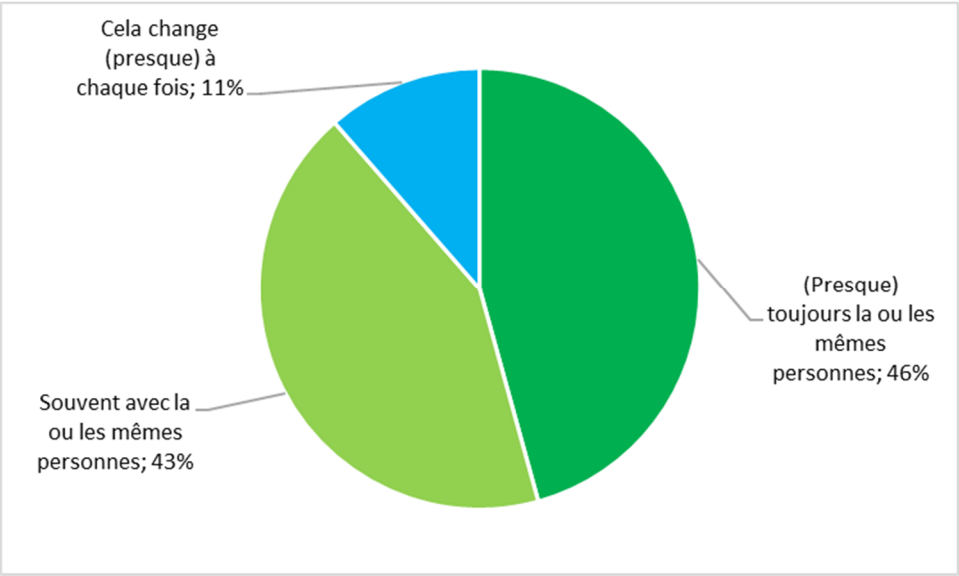

Figure 2 Personnes avec lesquelles le covoiturage est pratiqué d'une fois à l'autre

[3] Ce qui représente 406 personnes sur les 2000 répondants de cette enquête (avant pondération).

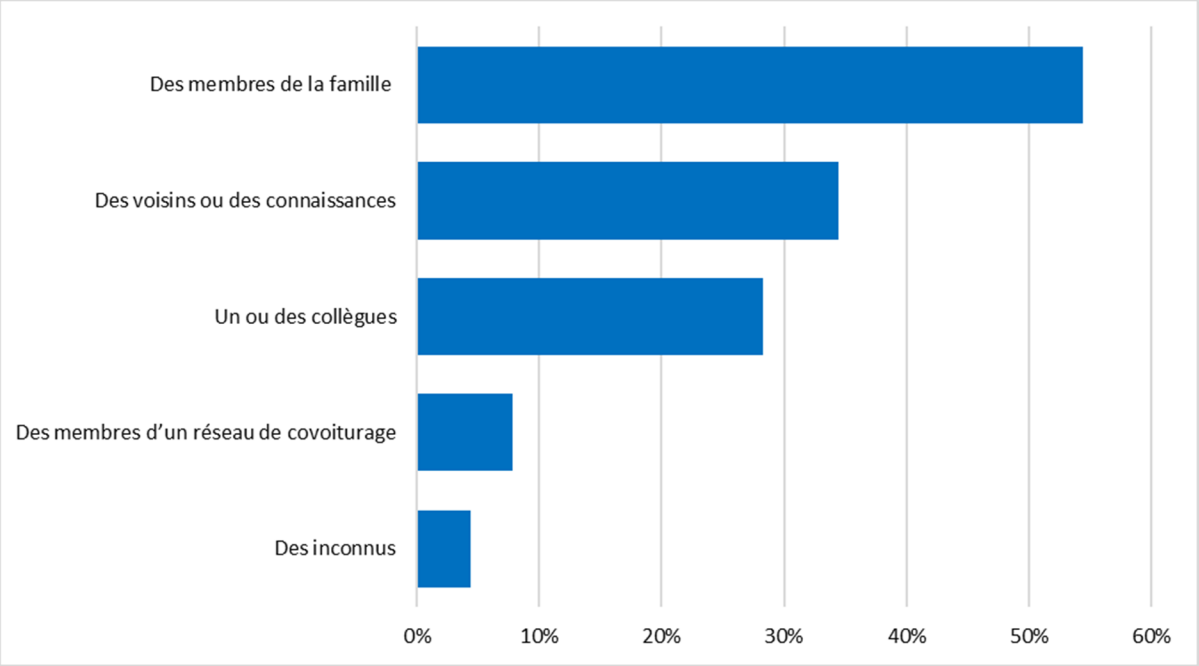

Figure 3 Degré de relation des personnes avec lesquelles le covoiturage est pratiqué

A quelle fréquence ?

Pour un quart des covoitureurs, le covoiturage se pratique à un rythme hebdomadaire. Ils sont 40 % à covoiturer plusieurs fois par mois et 33 % quelques fois par an. (Voir Figure 4, pour la répartition des réponses).

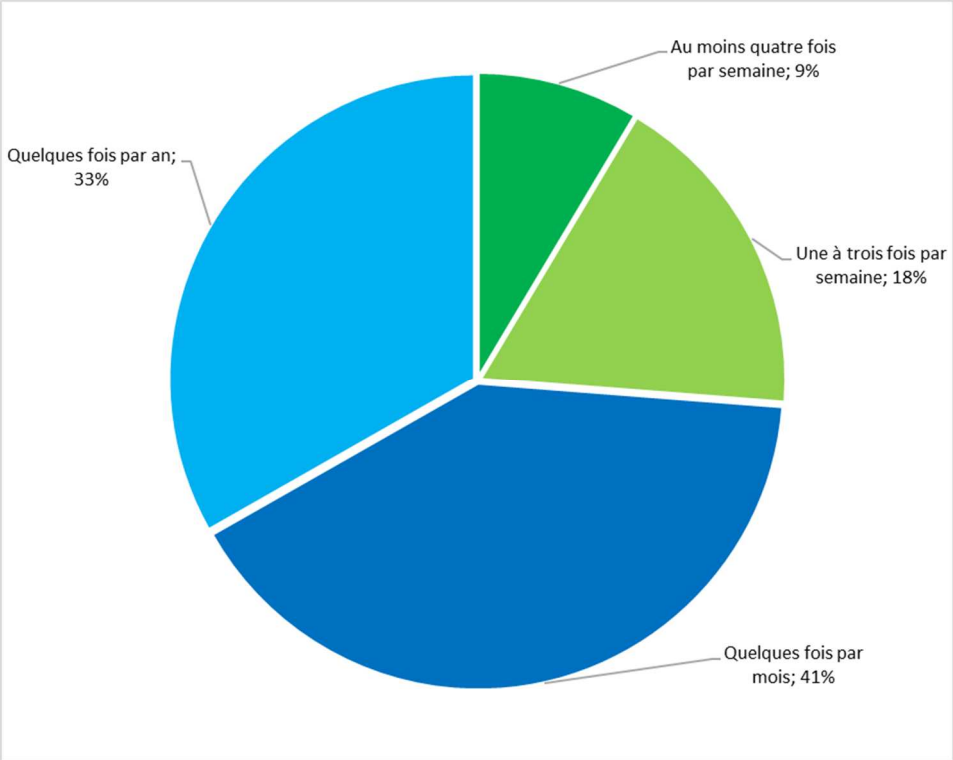

Figure 4 Fréquence à laquelle le covoiturage est pratiqué

Avec quel véhicule ?

Dans cette enquête, il apparaît que **les covoiturieurs utilisent principalement leur véhicule personnel pour covoiturer** (en exclusivité, pour 47 % ; et en alternance avec le véhicule du ou des covoiturieurs, pour 30 %). (Voir Figure 5).

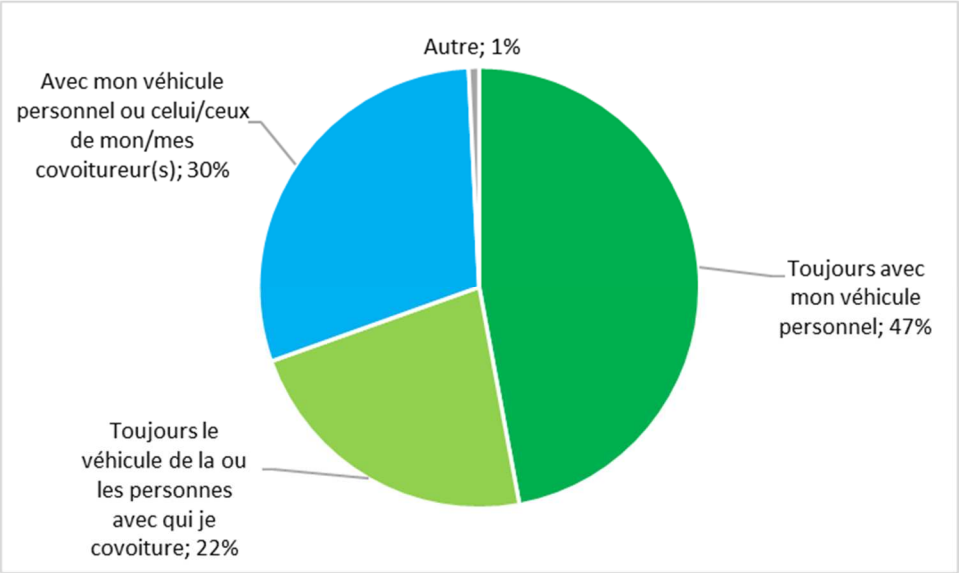

Figure 5 Véhicule avec lequel le covoiturage est pratiqué

Pour quels motifs de déplacement ?

Parmi différents motifs de déplacement qui peuvent être liés à la pratique du covoiturage, les propositions **« rendre visite à des amis ou des connaissances »** et **« aller pratiquer des activités liées aux loisirs ou au sport »** sont choisies par 40 % des covoiturieurs. Les déplacements domicile-travail ou domicile-lieu d'étude sont également un motif pour partager un véhicule selon 27 % des covoiturieurs. Le covoiturage permet également de voyager pour 24 % des covoiturieurs. Les déplacements professionnels (hors déplacements domicile-travail) sont également l'occasion de covoiturer pour 16 % de ces répondants. (Voir Figure 6).

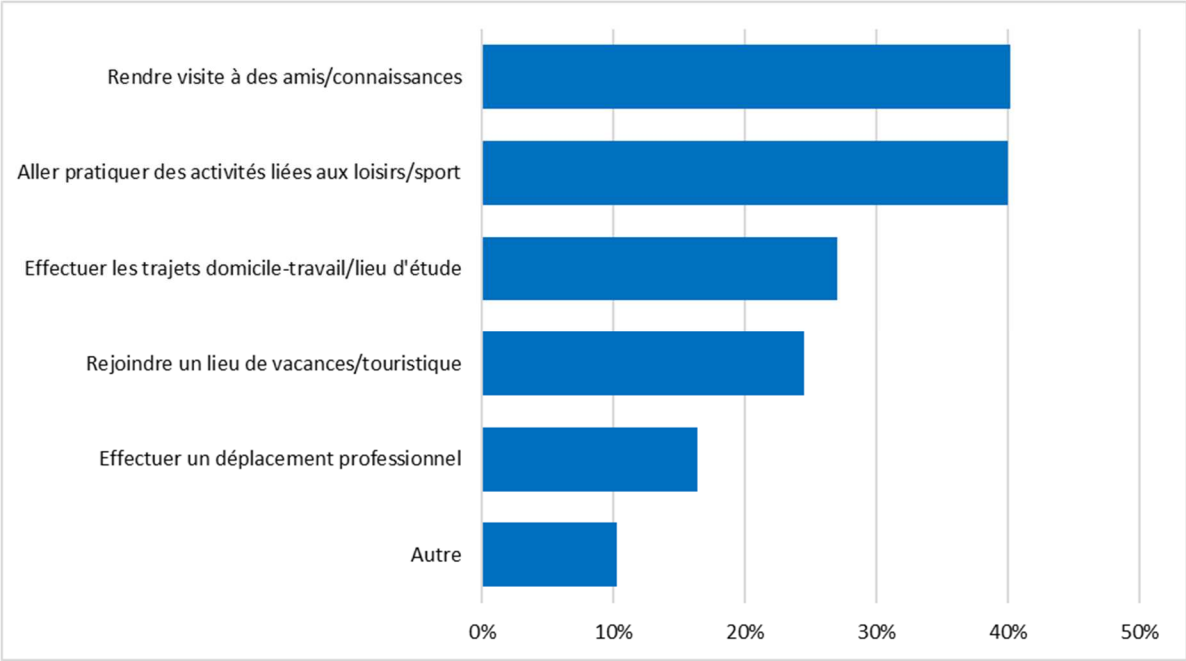

Figure 6 Motifs de déplacement pour pratiquer le covoiturage

Sur base de quelle organisation ?

Un grand nombre de covoitureurs de cette enquête semblent le faire sur une **base spontanée (84 % de choix)** plutôt qu'organisée via son employeur (12 % de choix) ou une plateforme/un réseau de covoiturage (7 % de choix). (Voir Figure 7).

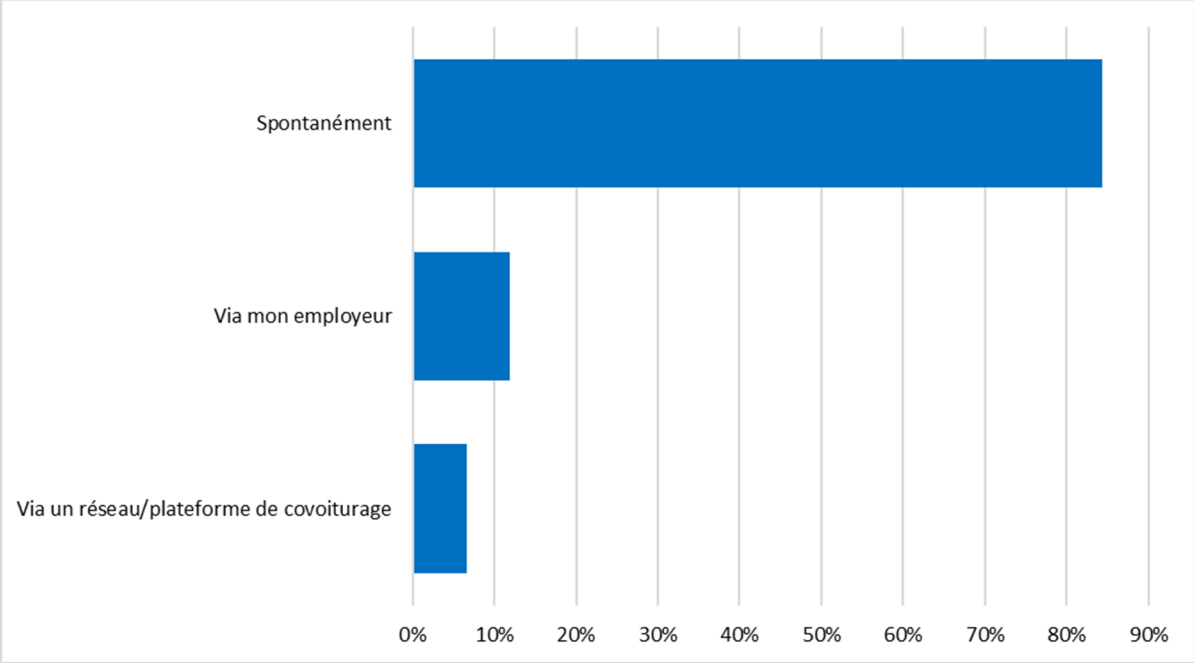

Figure 7 Organisation du covoiturage

Avec combien de personnes ?

Le plus souvent, le covoiturage semble rassembler dans un même véhicule deux personnes, le répondant lui-même et une autre personne (41 %). Pour 32 % et 20 % des covoitureurs de cette enquête, le nombre de compagnons de covoiturage est de 2 et 3 personnes, respectivement. Seul un faible pourcentage effectue des déplacements avec 4 covoitureurs ou plus (7 %). (Voir Figure 8).

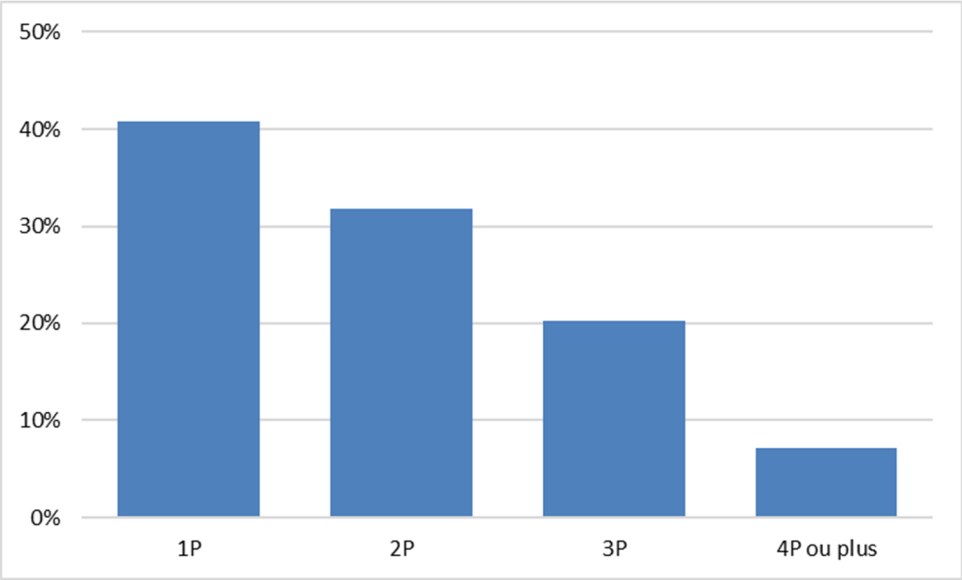

Figure 8 Nombre de covoitureurs (en plus du répondant)

Combien de kilomètres parcourus ?

Globalement, les covoitureurs de cette enquête ne paraissent pas parcourir beaucoup de kilomètres sur une période de 12 mois. Moins de 10 % d'entre eux effectuent entre 10.000 km et 50.000 km, sur une année. (Voir Figure 9). Quant à **la distance moyenne parcourue pour un trajet, elle est de 36,8 km**.

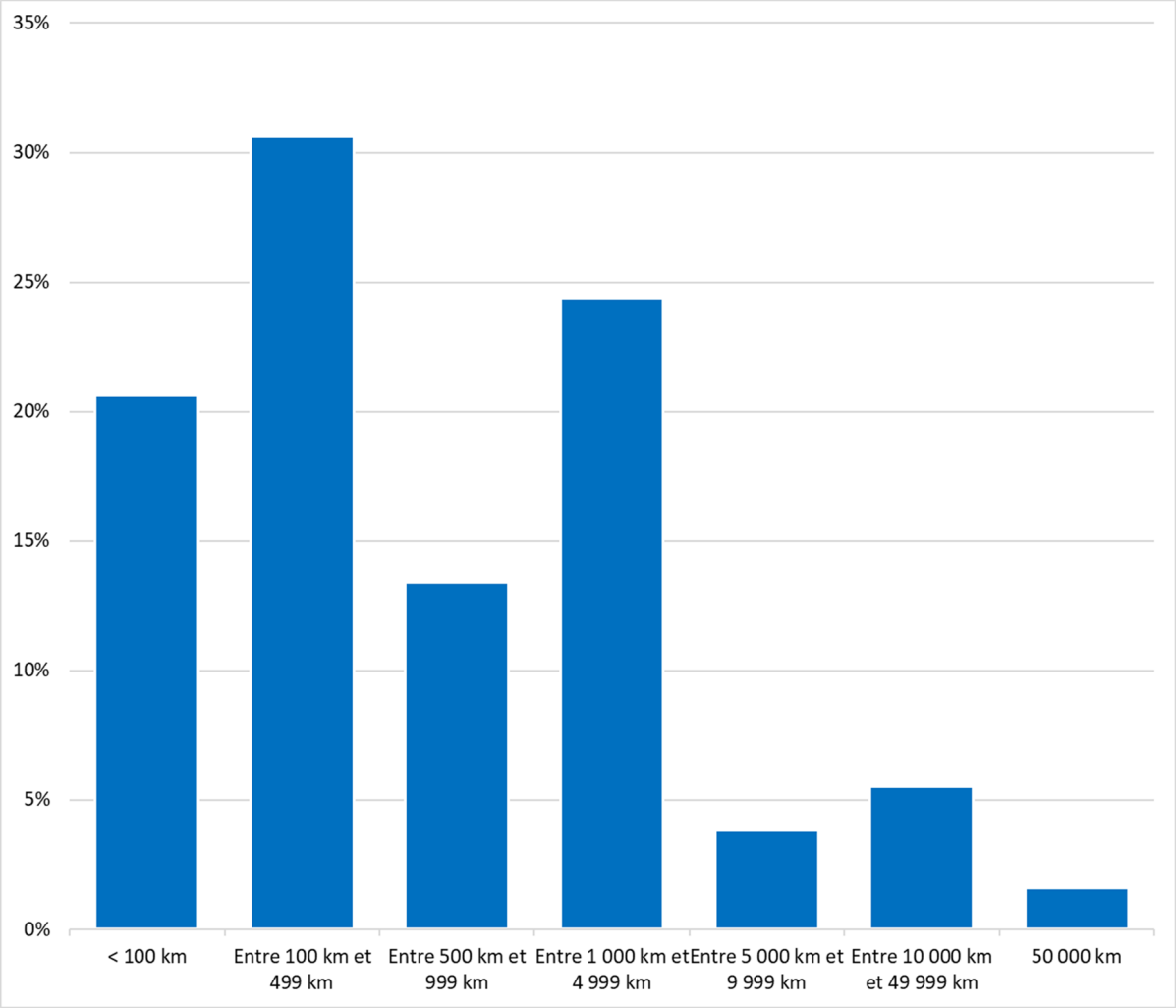

Figure 9 Distance parcourue en moyenne sur 12 mois

Pour quelles raisons ?

Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de la volonté de pratiquer le covoiturage, que cela soit la **convivialité** de partager un trajet avec d'autres personnes (34 %), les **économies** que l'on peut faire en répartissant les frais entre covoitureurs (27 %) ou encore dans un souci de **préserver la planète** (20 %). Pour ceux qui ne disposent pas d'une voiture et/ou d'un permis de conduire, le covoiturage est une solution pour **profiter d'un déplacement en voiture** (12 %). (Voir Figure 10).

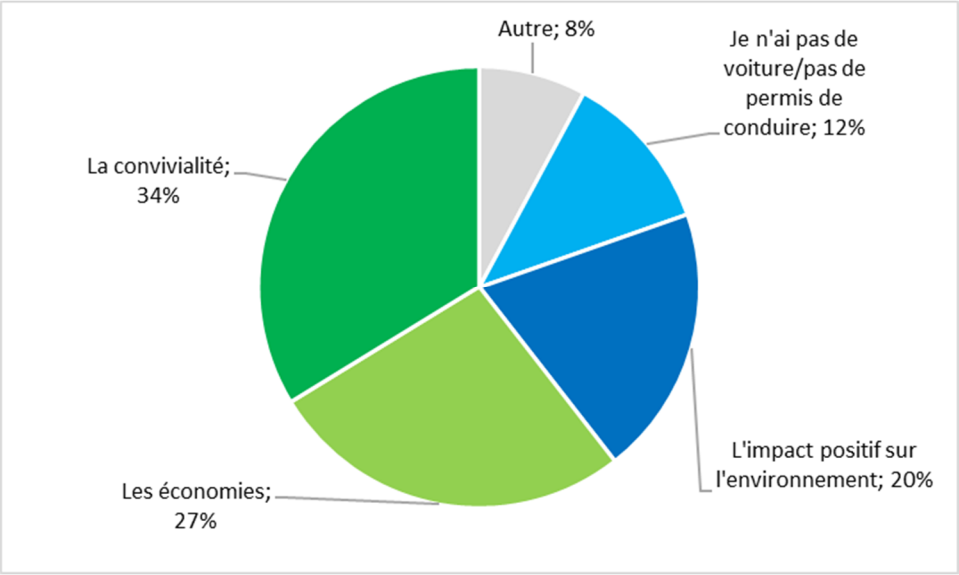

Figure 10 Raison principale pour covoiturer

Quel est impact de la crise sanitaire ?

Comme pour les autres modes de déplacements[4], la **crise sanitaire du Covid-19 est venue bousculer les habitudes** des répondants qui ont déclaré faire du covoiturage avant la période de pandémie. Pour 40 % des covoitureurs de l'étude, la crise sanitaire a mis un terme à la pratique du covoiturage. Ils sont également 30 % à déclarer moins covoiturer. Toutefois, on peut noter que 10 % ont au contraire augmenté leur pratique du covoiturage. (Voir Figure 11).

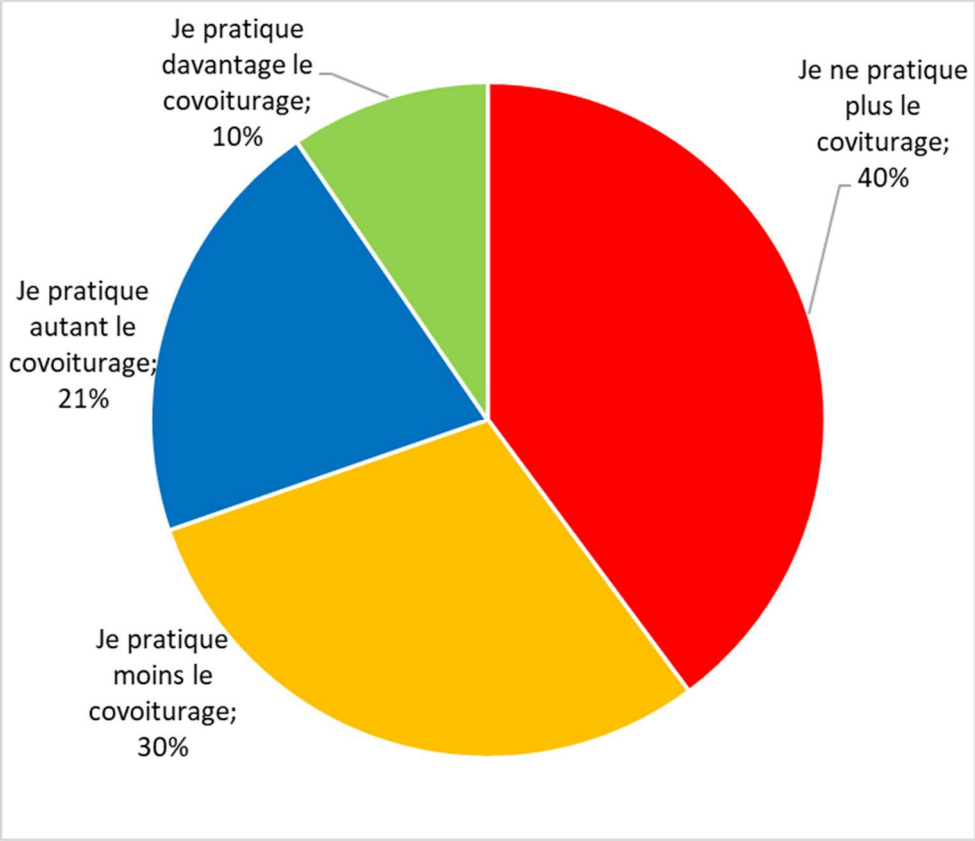

Figure 11 Impact de la crise sanitaire du Covid-19

[4] Voir l'enquête du SPF Mobilité « Impact du COVID-19 sur les habitudes de mobilité des Belges. (2ème édition) » disponible à l'adresse suivante : https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/resources/files/bemob_2020_12_impactcovid19_2_rapport_fr.pdf

En résumé

Sur l'ensemble des répondants de cette enquête, 22 % déclarent pratiquer le covoiturage (c'est-à-dire, effectuer un trajet en voiture avec des personnes qui ne font pas partie de leur ménage). Le plus souvent, il s'agit d'un nombre limité de personnes (1 ou 2 personnes) que l'on connait et avec qui l'on va covoiturer plus ou moins fréquemment.

Le covoiturage est pratiqué au moins une fois semaine chez un quart des covoitureurs de l'enquête. Les motifs les plus souvent invoqués sont : les visites aux amis ou à la famille (40 % des covoitureurs) et les activités liées aux loisirs (40 % des covoitureurs également).

Majoritairement, le covoiturage est organisé de manière spontanée (sans passer par une plateforme particulière de covoiturage ou par l'employeur) et la distance moyenne parcourue est en-deçà de 40 km.

La convivialité (34 %) et la possibilité de faire des économies en partageant les frais (27 %) arrivent en tête des raisons proposées pour covoiturer.

La crise sanitaire a eu un impact sur le covoiturage. Pour 40 % des covoitureurs, elle a mis un terme à leur pratique du covoiturage. Toutefois, on peut relever que 10 % des covoitureurs font plus de covoiturage, ce qui peut traduire une forme solidarité qui s'est développée durant la crise sanitaire.

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
MOBILITÉ ET TRANSPORTS

www.mobilit.belgium.be

Éditeur responsable: Emmanuelle Vandamme • Présidente • Rue du progrès 56 • 1210 Bruxelles

Numéro de dépôt (D/2021/13.831/14)